



L'OIM travaille avec les autorités nationales, locales et des partenaires locaux, afin de mieux comprendre, connaître et analyser les mouvements migratoires à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le suivi des flux de population (FMP) est une activité qui permet de quantifier et de qualifier les flux, les profils des migrants, les tendances et les routes migratoires sur un point d'entrée, de transit ou de sortie donné. En Guinée, quatre (4) points de suivi ont été installés depuis fin mars 2017 dans les localités de Kouremalé, Nafadji, Balandougouba et Niantanina où l'on observe les mouvements des voyageurs en transit. Durant cette période la proportion des mineurs observés sur l'ensemble des points de suivi des flux s'élève à 7%. Cette infographie est un résumé des données collectées par le point de suivi de Kouremalé pour la période du mois de juin 2017. Ce point a enregistré 7% des individus observés durant cette période avec une majorité d'hommes voyageant à bord des véhicules de transport en commun.

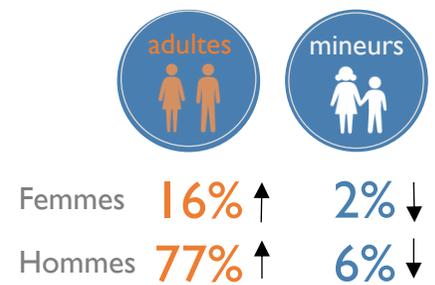
Un faible taux de mineurs non accompagnés ont été observés parmi ces voyageurs.

Sur les 7% des individus observés à Nafadji, la plupart vient de Sigouri et de Kankan. Plus de 64% des individus observés à ce point ont affirmé vouloir se diriger vers l'Europe ou les pays de la méditerranée.

Ce mois-ci, et tout comme le mois précédent, les Guinéens constituent la majorité des migrants observés. L'évolution des flux enregistrés à ce point montre un mouvement uniforme des individus.

PROFIL DES PERSONNES OBSERVÉES AU POINT DE SUIVI DES FLUX –

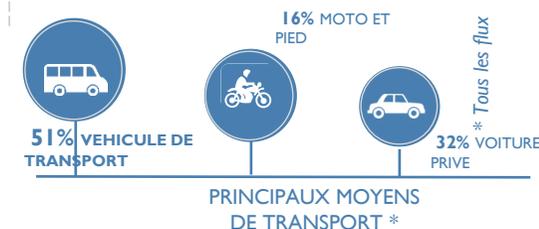
Variations calculées par rapport aux données du mois précédent



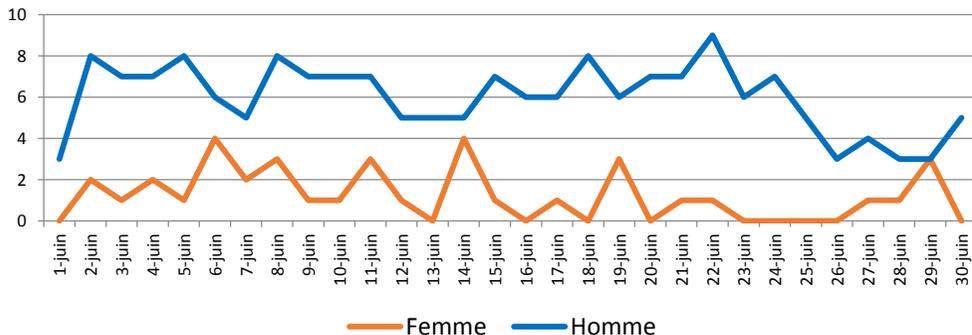
FLUX PAR VILLE DE PROVENANCE

PROVENANCE	%	VARIATION
SIGURI	55	-19%
KANKAN	25	-7%
KOUROUSSA	4	-3%
CONAKRY	3	+8%
KEROUANE	3	+2%
MAMOU	3	+2%
LABE	3	+2%

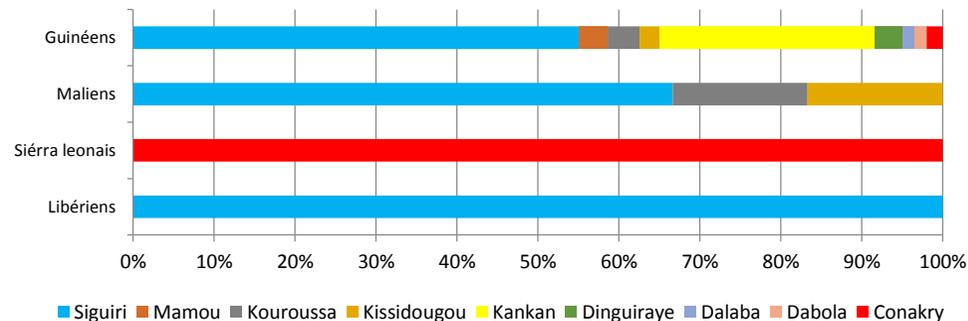
PRINCIPAUX MOYENS DE TRANSPORT

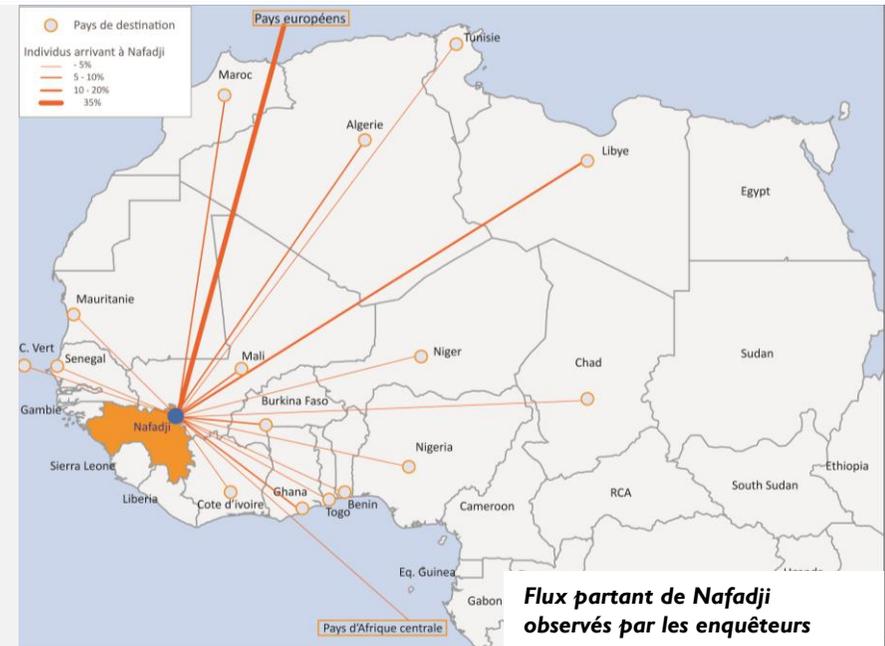
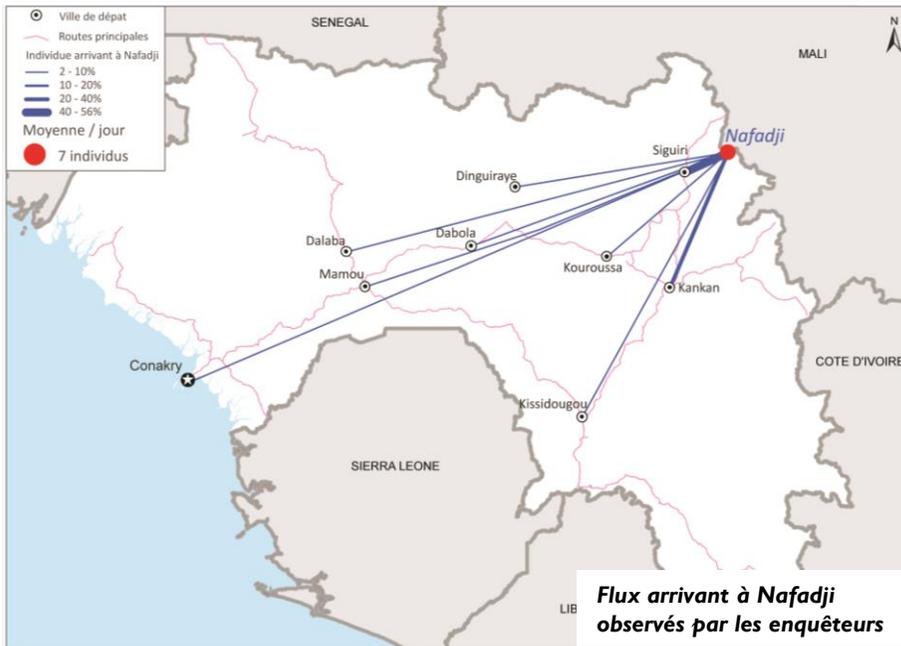


ÉVOLUTION DES FLUX AU COURS DU MOIS



NATIONALITES DES MIGRANTS PAR VILLES DE PROVENANCE





Source : ESRI. Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut legal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

METHODOLOGIE Le suivi des flux de population (FMP) est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intra-régionales. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents sur le point de suivi des flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, de fonctionnaires de police ou de douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base mêlé à des observations directes permet de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. A Nafadji, le point de suivi des flux a été choisi après consultation avec les acteurs nationaux frontaliers impliqués dans la gestion des migrations en Guinée, en fonction de sa localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne sur des plages horaires où les flux sont les plus importants.

LIMITES Les données utilisées dans le cadre de cette analyse, sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existant à Nafadji. La couverture spatiale et temporelle de ces enquêtes est partielle dans la mesure où les activités de suivi de flux ne peuvent prétendre capter la totalité des flux traversant la zone. De même, bien que la collecte se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants, elle reste partielle à l'échelle de la journée. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur des observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif.

Toutes les données incluses dans ce rapport sont basées sur des estimations. L'OIM ne présente aucune garantie, ne formule aucune observation quant au caractère opportun, à la pertinence, l'exactitude, la fiabilité, la qualité ou l'exhaustivité des données figurant dans ce rapport.